



Dossier du BHI No. S3/0123

**LETTRE CIRCULAIRE No.18/2005**  
**15 février 2005**

**SESSION SPECIALE CONSACREE A DES DISCUSSIONS  
SUR LA CATASTROPHE DU TSUNAMI DANS L'OCEAN INDIEN**

Monsieur le Directeur,

Lors d'une réunion récente tenue entre le Comité de direction, le président élu de la 3<sup>e</sup> Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE) et le groupe directeur du SPWG, le CD a proposé l'organisation d'une session spéciale, lors de la 3<sup>e</sup> CHIE, afin de discuter des activités associées à la récente catastrophe du tsunami qui s'est produit dans l'océan Indien. Il a été décidé que cette session se déroulerait dans la matinée du samedi 16 avril, afin d'éviter toute interférence avec les principales discussions de la Conférence.

Lors de cette réunion, il est prévu que :

- a. Le CD informera les participants des actions entreprises par le BHI en liaison avec les Etats affectés, et conjointement avec d'autres organisations internationales.
- b. Des rapports seront fournis par les présidents de la CHOIS et de la CHAO qui se réuniront en février.
- c. Des commentaires et des propositions seront faits par les Etats affectés et par d'autres participants.
- d. Des décisions seront prises sur toutes les actions requises à la suite d'informations reçues, par exemple, la nécessité de développer un plan d'action relatif à la réaction de l'OHI en cas de désastres.

Le CD apprécierait que des commentaires soient formulés sur cette question et serait reconnaissant aux Etats membres de bien vouloir indiquer s'ils souhaitent participer à une session de ce type. Les détails pratiques concernant le lieu de la réunion et l'ordre du jour provisoire seront communiqués en mars.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS  
Président